

**Des raids aux  
expulsions:  
Un outil de  
ressource  
communautaire**

Revised January 2008

Translated by: Marianne Reiner

Lingua Franca Translation Services,  
<http://www.LFtranslation.com>

Graphics by Rini Templeton, courtesy of [www.riniart.org](http://www.riniart.org)



DETENTION  
WATCH NETWORK.ORG

**national IMMIGRATION project**  
of the National Lawyers Guild

### ❑ **OBTENEZ LES BONNES INFORMATIONS !**

*Utilisez l'annexe A, Formulaire préalable téléphonique*

Avec les bonnes informations, vous pouvez aider à localiser une personne qui se trouve détenue (Page 4), donnez des informations à la communauté et aux membres de la famille (Page 6), surveillez et rapportez tous les abus commis durant le raid et en détention (Page 12), trouvez des avocats pour représenter les personnes détenues (Page 10), et mobilisez vous pour ceux qui sont détenus.



### ❑ **VERIFIEZ QU'UN RAID EST BIEN EN TRAIN DE SE PRODUIRE**

Demandez à des élus locaux dont vous connaissez les tendances, de vérifier qu'un raid a bien eu lieu. Par exemple, le bureau du maire, les conseillers municipaux, le sénateur d'état, ou des membres du congrès.

### ❑ **AGISSEZ VITE AFIN D'ARRETER LES TRANSFERTS DE DETENUS**

Des transferts en dehors de l'état peuvent avoir lieu en quelques jours. Il est important de prendre contact avec les personnes arrêtées le plus vite possible et de leur trouver un avocat afin de réduire le risque qu'elles soient transférées. Voir les pages 7 et 10 pour plus d'information.

Afin d'arrêter les transferts de masse, songez à contacter des avocats pour engager des poursuites dans le but d'arrêter les transferts. Voir pages 10, 14 et 15.

### ❑ **PRENEZ L'APPEL ET DONNEZ DES INFORMATIONS !**

Les personnes détenues sont normalement obligées de téléphoner en PCV depuis la prison (ceci signifie que l'appel sera aux frais de votre organisation). Les informations que vous fournissez peuvent aider une personne en détention à maintenir ses droits, à comprendre le système carcéral, à contacter sa famille et à arrêter le transfert vers une autre prison. Concernant les informations à fournir à une personne détenue, voir annexe B.

### ❑ **TROUVEZ DES AVOCATS AYANT DE L'EXPERIENCE DANS LES PROCEDURES D'EXPULSION**

Voir page 10 pour savoir comment trouver des avocats ayant de l'expérience dans la défense des procédures d'expulsion et de détention.

### ❑ **SYNDICATS : DEMANDEZ A L'EMPLOYEUR DE PERMETTRE AUX LEADERS COMMUNAUTAIRES ET AUX AVOCATS SPECIALISES DANS LES PROCEDURES D'EXPULSION DE VENIR SUR LE LIEU DE TRAVAIL**

En plus de cela, essayez d'obtenir de l'employeur un accord qu'il ne fournira pas d'information concernant le statut légal des détenus.

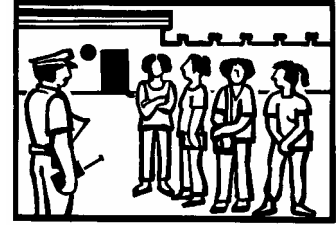
### ❑ **SOYEZ UN DEFENSEUR**

Vous pouvez visiter un centre de détention (page 8), tenir une conférence de presse, demander un rendez-vous avec le bureau des expulsions pour poser des questions (page 7), ou demander que des enquêtes concernant les violations des droits civiques soient menées. En pages 14 et 15, vous pouvez voir ce que d'autres organisations ont fait et ce qui peut convenir à votre organisation.



## INFORMATION DE BASE IMPORTANTE

**ETABLISSEMENTS DE DETENTION D'IMMIGRATION :** Le département de la sécurité intérieure (Homeland Security) est en charge des détentions d'immigration. La filiale « Immigration and Customs Enforcement » (ICE) est en charge de l'exécution des actions, des raids, des arrestations et du système de détention. Chaque établissement a des règles différentes concernant les entrées et les visites.



Même si il existe des centres de détention spéciaux pour détenir des immigrants, la plupart des immigrants détenus le sont dans des prisons locales ou des prisons privées.

Les établissements de détention peuvent être :

- Des établissements pris en charge par ICE, comme le centre de détention de Krome, à Miami en Floride
- Des établissements privés sous contrat
- Des prisons locales
- Des prisons fédérales
- Des bases militaires

### **TRAITEMENT DES PERSONNES DETENUES SELON LES CRITERES DE DETENTION :**

*Les conditions de vie des détenus sont régies par les critères de détention de ICE. Ils concernent les soins médicaux, l'accès à un avocat, les visites, les matériaux juridiques, accès au téléphone et autres besoins critiques des personnes détenues.*

- Vous pouvez télécharger les critères de détention sur le site suivant : <http://www.ice.gov/partners/dro/opsmanual/index.htm>
- Ces critères sont bafoués de façon régulière dans les centres de détention.
- Il est recommandé que les défenseurs aient une copie de ces critères et y fassent référence quand ils enquêtent sur des plaintes d'abus et de mauvais traitements dans les centres de détention.

### **TRANSFERTS : ATTENTION !**

Les personnes arrêtées par ICE seront d'abord prises en charge par un agent dans un centre de détention ICE ou dans un autre établissement (telle qu'une prison du comté) jusqu'à 72 heures. Ensuite, les personnes détenues pourront être transférées dans un autre centre de détention à plus long terme, et souvent en dehors de l'état. Certaines personnes seront transférées plusieurs fois dans les premières semaines.

Les transferts ont en général lieu SANS que la famille ou les avocats soient prévenus.



## COMMENT TROUVER QUELQU'UN DETENU ?

*Trouver quelqu'un détenu par ICE est un défi et peut donner lieu à plusieurs réponses.*

*Soyez tenace et téléphonez fréquemment.*

### 1. Les informations dont vous aurez besoin :

- Le nom complet de la personne (y compris tous les pseudonymes)
- Sa date de naissance
- Son numéro « A » (« Alien registration number »). Le numéro « A » se trouve sur la plupart des documents d'immigration, y compris sur le permis de travail, la carte verte ou tout autre document émis par les services d'immigration. Cela ressemble à ceci : A99 999 999



### 2. Qui appeler pour trouver une personne détenue ?

*Il n'y a hélas pas un endroit à contacter pour trouver une personne détenue. Il vous faudra contacter tous les endroits suivants ou une partie.*

- Le bureau local de ICE en charge des détentions et expulsions (ICE-DRO) : le site internet donne des informations concernant les différents bureaux locaux ICE-DRO. Commencez par chercher dans les établissements se situant le plus près du lieu du raid. Si vous ne trouvez pas un bureau local de ICE, appelez le numéro du bureau de Washington pour obtenir de plus amples informations : 202-305-2734  
Site internet : <http://www.ice.gov/about/dro/contact.htm>
- Les établissements de détention de ICE : Ceci n'est pas une liste complète de tous les établissements de détention. Il ne s'agit que des établissements pris en charge directement par ICE. La plupart des détenus sont dans des prisons locales ou du comté. Commencez par les établissements situés le plus près du lieu du raid.  
Site internet : <http://www.ice.gov/pi/dro/facilities.htm>
- Consulsats et ambassades : les agents consulaires ont le devoir de protéger leurs ressortissants. La loi oblige à prévenir les consulats lorsque l'un de leurs ressortissants est détenu. Les consulats devraient être en mesure de vous aider à trouver où quelqu'un est détenu.  
Site internet : <http://www.embassy.org/embassies/>
- Detention Watch Network (DWN) : DWN a créé une carte des centres de détention, ainsi que les informations pour contacter les bureaux de ICE-DRO et les services juridiques.  
Site internet : <http://www.detentionwatchnetwork.org>
- Des organisations non-gouvernementales locales travaillant dans le milieu de l'immigration (et de préférence dans les centres de détention) : ce sont ces groupes qui connaissent le mieux les pratiques de ICE-DRO. Ils peuvent être de bon conseil. Voir le site de DWN et la carte des organismes de ce type dans votre région.
- Des élus locaux, tels que le maire, un conseiller municipal ou un sénateur. Demandez-leur de vous aider à faire votre demande auprès de ICE-DRO.
- Si tous les efforts précédents sont sans succès, téléphonez aux prisons locales. Vous pouvez trouver ces numéros sur le site du département des prisons (Department of Corrections) ou le site du comté.



3. **Que faire si ICE-DRO refuse de donner des informations ?**

- Demandez quelle est la raison spécifique du refus ?
- Expliquez quel est votre rôle (par exemple, leader communautaire) dans cette affaire.
- Expliquez que vous servez d'interprète pour un membre de votre famille qui ne parle pas anglais (mais seulement si cela est le cas).
- Demandez à parler à un **supervisory deportation officer** ou au directeur du **bureau local de ICE** (la personne en charge des détentions et expulsions).



## QUE DIRE A UN MEMBRE DE LA FAMILLE QUI VOUS APPELLE ?



S'ils cherchent un membre de la famille, donnez leur les informations contenues en page 4 sur « *Comment trouver une personne détenue ?* ».

Ce que les familles peuvent faire :

1. **Récupérer immédiatement** les documents d'immigration de la personne détenue. (Il vous faudra trouver leur numéro « A » et obtenir une copie de la **Notice pour Comparution** [Notice to Appear], qui est le document indiquant les poursuites.) Voir annexe C pour plus d'information sur les documents à récupérer.
2. Les membres de la famille savent-ils si leur proche a déjà reçu un ordre d'expulsion ou a déjà été arrêté pour une affaire pénale ? Obtenez des informations sur les infractions commises, où et quand. Obtenez une copie de leur dossier criminel dans le comté où ils ont été condamnés.
3. Contactez la compagnie de téléphone pour être sûr qu'aucun numéro bloqué ne soit listé afin que votre proche, détenu, puisse vous contacter.
4. Les personnes sans papiers ne doivent pas se rendre au centre de détention ou dans les prisons pour rendre visite à leur proche.
5. Avant de rendre visite à votre proche en prison, téléphonez pour vous renseigner sur les heures de visites et autres restrictions possibles.
6. Est-ce que votre proche à quelqu'un pour s'occuper des enfants, de ses biens, etc.. pendant qu'il est détenu ? Les enfants peuvent être placés en foyer si le parent n'est pas disponible. La personne détenue peut donner pouvoir à une personne en qui elle a confiance afin de prendre des décisions importantes en son nom, en son absence. Cela s'appelle une procuration et les règles la régissant varient d'un état à un autre.
7. Si la personne détenue veut engager un avocat, donnez-lui les noms d'avocats expérimentés dans les procédures d'expulsion. Assurez-vous que l'avocat a bien lu la Notice de Comparution ou tout autre document d'immigration concernant la personne détenue. Signez un contrat avec l'avocat. Ce document s'appelle « un accord contractuel de représentation ». Si la personne n'est pas satisfaite des services de son avocat, dites-lui de maintenir toute communication avec son avocat pas écrit.
8. Envoyez à la personne détenue « *Je suis détenu par l'immigration...quels sont mes droits ?* » [http://www.nationalimmigrationproject.org/ImmRightsRes/crkit\\_files/KYRDetention.pdf](http://www.nationalimmigrationproject.org/ImmRightsRes/crkit_files/KYRDetention.pdf)



## AVOIR A FAIRE A ICE APRES UN RAID OU UNE ARRESTATION : QUELQUES SUGGESTIONS

---

1. Contactez le **directeur local de ICE pour les détentions et les expulsions** : si votre organisation veut travailler à la défense des gens mis en détention, informez-en le directeur local. Le directeur local supervise le bureau des détentions et des expulsions (ICE-DRO).

Plan d'action suggéré :

- Prenez rendez-vous avec le directeur local et le personnel de DRO pour obtenir des détails sur l'arrestation ou le raid.
  - **Demandez à ce que ICE ne transfère pas des personnes dans un autre établissement.** Si vous pensez que ICE se prépare quand même à procéder à un transfert, contactez des avocats et des groupes de défense de droits civiques afin d'engager des poursuites pour arrêter ces transferts (voir pages 14 et 15).
  - Soulever avec le directeur local ou l'agent en charge de l'expulsion des questions particulières concernant des soins médicaux, des questions humanitaires ou un abus commis sur une personne détenue
    - Pour les personnes nécessitant un traitement médical régulier ou immédiat ou qui souffrent de conditions médicales particulières comme le diabète ou une grossesse.
    - Des personnes qui ont un dossier solide pour pouvoir demander une libération anticipée, telles que des personnes ayant des enfants en bas âges, des parents âgés ou un membre de la famille souffrant d'un handicap.
    - Indiquez au directeur si vous pensez que des violations de droits civiques ont été commises, dans le centre de détention, ou que par exemple l'arrestation n'était motivée que par un motif racial.
  - **Si vous pensez qu'un dossier est particulièrement incontestable, demandez au directeur local d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour annuler la procédure d'expulsion.** Ce pouvoir discrétionnaire est un moyen de demander aux autorités de l'immigration de ne pas mettre en application les lois de l'immigration contre un individu donné. Pour faire une telle demande, il vous faudra avoir de votre côté des élus et des membres de la communauté qui soutiennent votre demande. C'est une campagne sur le long-terme. Pour développer une campagne sur le pouvoir discrétionnaire, consulter « The Families for Freedom » toolkit « ARM » p. 65.  
<http://familiesforfreedom.mayfirst.org/files/Deport101-June2007ed-FIRMtraining.pdf>
2. Chaque personne se voit assigner un agent en charge de leur dossier. Les dossiers sont assignés par nationalité ou par nom de famille. Obtenez le nom de l'agent en charge et son numéro de ligne directe ! Demandez leur quel est le meilleur moment pour les joindre.
  3. Il est possible que le personnel tente d'empêcher les avocats ou les défenseurs communautaires d'avoir accès à l'établissement. **Si l'établissement de détention n'est pas dirigé par ICE, demandez, exigez que le directeur local ou l'agent en charge du dossier vous aide à obtenir l'accès à l'établissement. Soyez tenace.**
    - Demandez à l'agent ICE en charge de téléphoner à la prison si le personnel ne veut pas vous laisser entrer.
    - Si le directeur local de ICE refuse de vous aider, songez à contacter le bureau des relations publiques au quartier général de ICE au numéro suivant : (202) 514-2648 pour demander à ce qu'on vous aide à pénétrer dans un des centres de détention.



## COMMENT CONTACTER UNE PERSONNE DETENUE OU ORGANISER UNE VISITE

---

1. Contacter une personne qui se trouve en détention :
  - Si c'est urgent, téléphonez à la prison et demandez à parler à l'agent en charge des détenus immigrés ou à l'agent en charge de l'unité où se trouvent les détenus immigrés. Lorsque l'établissement est un centre de détention pour immigrés, il vous faudra demander à parler à un agent de ICE.
  - Une fois que vous avez l'agent à qui vous voulez vous adresser, dites-lui que vous avez besoin de discuter de choses urgentes ou personnelles concernant le dossier de la personne détenue. Ne mentez pas.
  - Si l'agent refuse, demandez-lui de donner un message à la personne détenue demandant à ce qu'elle vous contacte immédiatement. N'oubliez pas de donner vos coordonnées.
  - Pour obtenir de pouvoir faire signer des documents à la personne détenue : téléphonez à la prison et demandez quelle est la procédure à suivre.
  
2. Téléphonez à la prison et demandez quelles sont les règles concernant les visites. (Les avocats ont normalement le droit de rendre visite à leur client quand ils le veulent. Ils doivent avoir avec eux leur carte du barreau ou leurs informations professionnelles pour pouvoir pénétrer dans l'établissement.)
  - Quelles sont les heures de visite ?
  - Qui peut rendre visite à la personne détenue et pour combien de temps ?
  - Est-ce qu'il y a des exigences particulières ?
  - Etes-vous autorisé à donner quelque-chose à la personne détenue ? (La plupart des prisons interdisent tout cadeau mais autorisent qu'on mette de l'argent sur le compte d'un détenu.)
  - Si même en suivant les règles, vous continuez à avoir des problèmes pour entrer dans la prison ou si la prison refuse carrément l'accès aux avocats, appelez le directeur local d'ICE et demandez à ce qu'il vous aide à obtenir l'accès à la prison. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le bureau des relations publiques d'ICE au quartier général à Washington DC au numéro suivant : (202) 514-2648. Songez à des stratégies législatives et médiatiques (voir pages 14 et 15).
  
3. Noter les abus. Pendant les détentions liées à l'immigration, les abus ont lieu au moment des raids ou quand les gens sont enregistrés. Il est très important d'obtenir des informations précises sur les abus ou le manque de quelque-chose, tels que par exemple les manques de soins ou de médicaments.
  - Obtenez des détails spécifiques concernant l'arrestation et le raid (heure, endroit, chronologie amenant à l'abus, traitement des personnes pendant l'arrestation, noms des agents).
  - Obtenez des détails précis concernant le refus ou les obstacles mis pour obtenir des soins médicaux, l'accès à des téléphones fonctionnant, l'accès aux avocats ou à des documents juridiques, des visites par des membres de la famille.
  - Donnez aux personnes détenues une copie de « Connaissez vos droits pendant votre détention ».

[http://www.nationalimmigrationproject.org/ImmRightsRes/crkit\\_files/KYRDetention.pdf](http://www.nationalimmigrationproject.org/ImmRightsRes/crkit_files/KYRDetention.pdf)



4. Apportez un questionnaire afin que le défenseur communautaire s'assure que la personne détenue a bien de quoi avoir un dossier d'immigration.
  - Demandez aux organisations locales spécialisées dans ces questions de vous donner un questionnaire de ce type.
  - Essayez d'obtenir des informations spécifiques sur des ordres d'expulsion précédents ou un passé criminel ou des arrestations. (Quelles types d'infractions, où, quand, ont-elles été suivies d'un jugement ?)
  
5. Demandez à la personne détenue si elle a désigné quelqu'un pour s'occuper de ses enfants ou de ses biens pendant le temps de sa détention.

Si ce n'est pas le cas, demandez-lui les noms, adresses et dates de naissance de personnes pouvant faire cela. Demandez-lui de ne donner que des noms de personnes ayant un statut légal aux Etats-Unis. La personne détenue peut donner procuration à une personne en qui elle a confiance pour prendre des décisions importantes en son nom pendant son incarcération. Cela s'appelle une « procuration » et les règles les régissant varient d'un état à un autre. (Voir annexe D, exemple d'une procuration pour une personne détenue dans l'Iowa et le Nebraska).



## COMMENT TROUVER DES AVOCATS POUR UNE CONSULTATION SUR UN DOSSIER

---

### 1. Quel type d'avocat doit-on rechercher ?

Vous avez besoin d'un avocat spécialisé dans le droit de l'immigration et connaissant bien les procédures d'expulsion. (Pour en trouver un, rapportez-vous à la section « Ressources » ci-dessous). Tenez une liste des avocats disponibles pour votre organisation.

### 2. Quelles sont les choses pour lesquelles un avocat peut aider ?

Un avocat peut vous donner des informations sur les points suivants :

- Est-ce que cette personne a un moyen de défense dans ce dossier d'expulsion ?
- Est-ce que la personne détenue a des problèmes en prison et comment peuvent-ils être adressés ?
- Un avocat peut-il empêcher le transfert de la personne détenue par ICE ?
- Est-ce que un avocat peut aider en ce qui concerne désigner une personne en charge des enfants ou des biens de la personne détenue ? Cela peut éviter que les enfants soient abandonnés ou mis en foyer. (Voir exemple de lettre de procuration en annexe).
- Des groupes locaux d'organisations de défense des immigrés peuvent s'associer à votre organisation pour songer à des actions en faveur des personnes détenues. Des groupes locaux du National Lawyers Guild (NLG) ou de the American Immigration Lawyers Association (AILA) peuvent peut-être vous aider.
  - AILA groupe local : <http://www.aila.org/content/default.aspx?docid=1188>
  - National Lawyers Guild chapters : [www.nlg.org](http://www.nlg.org) cliquez sur « chapters ».

### 3. L'avocat peut fournir une consultation avant d'assumer la représentation du client. L'avocat peut remplir un formulaire G-28 qui lui permet de rencontrer le client pour un rendez-vous initial et d'avoir accès à la prison si les membres de la famille ou de la communauté se sont vus refusé l'accès. Le formulaire G-28 peut être téléchargé sur le site suivant : <http://www.uscis.gov/files/form/g-28.pdf> Envoyer le formulaire par fax à l'agent en charge. Avec ce formulaire dans le dossier, l'avocat peut aussi peut être essayer d'arrêter tout transfert possible.

### 4. Endroits où trouver des avocats du droit de l'immigration ou des associations locales

- The **National Immigration Project** du National Lawyers Guild : [www.nationalimmigrationproject.org](http://www.nationalimmigrationproject.org) Cliquez sur « Looking for An Attorney ? »
- **The American Immigration Lawyers Association**: consultez le site de AILA pour trouver un avocat : [www.ailalawyer.com](http://www.ailalawyer.com)
- Des groupes locaux de défense des immigrés
- Le site du **Detention Watch Network**, [www.detentionwatchnetwork.org](http://www.detentionwatchnetwork.org) , qui contient une carte des centres de detention, des bureaux locaux de ICE et des organisations de défense locales.
- Des listes de services d'immigration à prix réduit ou gratuit : L'association du barreau américain maintient une liste de services d'immigration à prix réduit (ces groupes représentent ou non des individus en détention) [http://www.abanet.org/publicserv/immigration/legal\\_services\\_directory\\_map.shtml](http://www.abanet.org/publicserv/immigration/legal_services_directory_map.shtml)
- Concernant des questions sur des violations de droits civiques, contactez votre groupe local du American Civil Liberties Union (ACLU), [www.aclu.org](http://www.aclu.org) ou le Mexican-American Legal Defense Fund, [www.maldef.org](http://www.maldef.org)



# COMMENT LIBERER QUELQU'UN D'UN CENTRE DE DETENTION D'IMMIGRATION

## 1. Essayez de faire libérer la personne sous caution

- Renseignez-vous pour savoir si la personne détenue a le droit d'être libérée sous caution (C'est compliqué et vous aurez besoin de quelqu'un ayant de l'expérience en droit de l'immigration pour vous aider.)
- Demandez à avoir une audience de caution avec un juge de l'immigration immédiatement. (Voir « Connaître ses droits en détention »)
- Trouvez l'argent de la caution. Le montant complet doit être versé. Vous pouvez payer la caution dans n'importe quel bureau de caution de ICE. La caution doit être versée sous forme de traite de banque ou de mandat de banque, à l'ordre de Department of Homeland Security. La personne qui paie la caution doit avoir un statut légal au regard de l'immigration, une carte d'identité et une carte de sécurité sociale. Il existe aussi des compagnies de caution pour l'immigration mais assurez-vous de TRES BIEN lire leurs termes et conditions.



## 2. Que faire si le montant de la caution est trop élevé pour les membres de notre communauté ?

Téléphonez ou envoyez une lettre (sur votre papier à en-tête) au directeur local ou à l'agent en charge du dossier, en leur demandant de réduire le montant de la caution. Dans votre lettre, donnez des informations sur vos connaissances personnelles de la personne détenue et en quoi vous pensez qu'elle ne sera pas un danger pour la société ou à risque de fuir.

## 3. Obtenez les documents nécessaires pour soutenir votre demande de caution (Voir annexe C)



# COMMENT FAIRE PARVENIR AU GOUVERNEMENT UNE PLAINTE CONCERNANT LES CONDITIONS DE DETENTION ET DE TRAITEMENT PAR ICE

## 1. Déposer une plainte :

- Documentez de façon détaillée tout abus ou violations des conditions de détention, ou des problèmes médicaux ou psychiatriques. Indiquez la date et les noms des agents qui pourraient être impliqués. Vous pouvez utiliser le questionnaire suivant de l'association du barreau américain :
  - Anglais :  
[http://www.abanet.org/publicserv/immigration/conditions\\_questionnaire92106.pdf](http://www.abanet.org/publicserv/immigration/conditions_questionnaire92106.pdf)
  - Espagnol :  
[http://www.abanet.org/publicserv/immigration/conditions\\_questionnaire%20spanish\\_fordistribution.pdf](http://www.abanet.org/publicserv/immigration/conditions_questionnaire%20spanish_fordistribution.pdf)
  - Arabe :  
[http://www.abanet.org/publicserv/immigration/quest\\_immdetconditions\\_arabic.pdf](http://www.abanet.org/publicserv/immigration/quest_immdetconditions_arabic.pdf)
- Envoyez une lettre de plainte à la prison avec copies au directeur du bureau local, le directeur de la prison, et une organisation de droits civiques ou de droits de l'homme. Assurez-vous que toutes les personnes sont indiquées sur la même plainte. Assurez-vous que la personne détenue envoie une copie à sa famille et à son avocat.
  - Vous pouvez utiliser le formulaire de grief de l'association américaine du barreau ou utiliser votre propre lettre.
    - Anglais :  
[http://www.abanet.org/publicserv/immigration/Complaint\\_Processes\\_Immig\\_Detainees.pdf](http://www.abanet.org/publicserv/immigration/Complaint_Processes_Immig_Detainees.pdf)
    - Espagnol :  
[http://www.abanet.org/publicserv/immigration/Complaint\\_Processes\\_Immig\\_Detainees%20Spanish.pdf](http://www.abanet.org/publicserv/immigration/Complaint_Processes_Immig_Detainees%20Spanish.pdf)
- Ensuite, essayez de régler le problème avec l'agent en charge de l'expulsion ou le bureau de l'immigration.



## 2. Si les autorités locales ne répondent pas à votre plainte, envoyez –la par écrit au bureau suivant :

**Mr. Timothy Perry**, Acting Chief of the Detention Acquisition and Support Branch, ICE Office of Detention and Removal, U.S. Department of Homeland Security, 801 "I" Street, suite 980, Washington D.C. 20536

**Department of Homeland Security**, Mail Stop #0800, Office for Civil Rights and Civil Liberties. Washington, D.C. 20528. Tel: 202-401-1474, 202-401-0470 (Local TTY); Toll Free: 1-866-644-8360; Email: [civil.liberties@dhs.gov](mailto:civil.liberties@dhs.gov)

### Si la plainte porte sur un traitement médical ou psychologique, envoyez une copie à :

**Captain Philip Jarres**, Branch Chief of Field Operations for the United States Public Health Service, 1220 L Street NW, suite 500, Washington D.C. 20005. Tel: 202-732-0100



## Organisations des droits de l'homme :

**Elena Tsinikas**, National Immigrant Justice Center, 208 S. LaSalle Street, Suite 1818, Chicago, IL 60604

The National Immigrant Justice Center maintient une base de données où sont répertoriées toutes les plaintes qui permettront d'établir des données sur les centres de détention. Les informations personnelles concernant les détenus seront protégées.

**American Bar Association**, Commission on Immigration, 740 15th Street NW, 9<sup>th</sup> Floor, Washington, D.C. 20005-1019

### 3. Bonnes sources d'information concernant les conditions de détention :

**Families for Freedom** : Votre organisation peut se battre pour obtenir de meilleures conditions de détention :

<http://familiesforfreedom.mayfirst.org/files/Deport101-June2007ed-FIRMtraining.pdf>

**Detention Watch Network** : [www.detentionwatchnetwork.org](http://www.detentionwatchnetwork.org)



## REPONSE DE LA COMMUNAUTE : DES IDEES DE REPONSES RAPIDES ET DE TACTIQUES

---

1. Organisez une conférence de presse ou une manifestation le jour du raid :

- Dénoncez le raid et mettez en doute les méthodes utilisées pour arrêter les gens
- Donnez des informations sur le raid à votre communauté
- Demandez l'aide des membres de la communauté pour les familles affectées par le raid
- Un exemple concret : la casa Maryland a tenu une conférence de presse le jour d'un raid. Ils ont donné des informations logistiques sur le raid aux membres de la communauté ; ils ont donné la parole aux membres de la communauté et aux familles et ont mis en doute les méthodes de ICE.



2. Syndicats : Passez des contrats avec des avocats qui ont de l'expérience dans le domaine de la défense des expulsions et envoyez-les sur les lieux de travail ou de logement susceptibles d'être touchés par un raid

- Exemple concret : Dans le Minnesota, UFCW a embauché deux avocats spécialistes du droit de l'immigration qui sont allés dans une usine. Même s'ils n'ont pu donner que des conseils juridiques limités car ICE ne leur a pas accordé un accès sans limite, ils ont pu être témoins de comportements racistes et d'abus en détention.

3. Mettez en place **une ligne directe pour la communauté** afin de partager des informations concernant les raids.

4. Mettez en place une liste de diffusion par email et organisez un forum communautaire avec des défenseurs locaux afin de coordonner et partager les informations et les stratégies.

5. Mettez-vous en contact avec des avocats et des organisations qui sont spécialisées dans la défense contre les expulsions. Ces avocats auront peut être des idées sur comment arrêter ces procédures d'expulsion ou comment faire sortir les gens de prisons. (Voir page 10 pour plus d'information sur ce que les avocats peuvent faire et comment les trouver).

- Vous pouvez envisager de mettre en place une action devant les tribunaux fédéraux pour mettre fin aux transferts d'individus ou pour mettre fin aux violations des droits civiques et comportements racistes. Vous pouvez également obtenir des informations que ICE refuse de donner.
- ATTENTION ! Ces actions juridiques sont extrêmement compliquées. Il est très important que vous demandiez conseils auprès d'organisations ou d'avocats qui ont l'habitude de ces actions. Pour obtenir des références, contactez le National Immigration Project of the National Lawyers Guild t 617-227-9727 ou le National Immigration Law Center, [www.nilc.org](http://www.nilc.org)

6. Ayez une stratégie avec la communauté, les élus (maires, conseils municipaux, etc...), les organisations locales et/ou les membres du congrès pour faire pression sur ICE et le directeur de DHS, Michael Chertoff pour mettre en application leur pouvoir discrétionnaire, qui permettrait de retirer des gens du système des expulsions. (Voir page 10 pour les numéros de contact). Ces demandes ne doivent être faites que dans les cas le méritant le plus.



Il est suggéré de consulter en tant que ressource sur le pouvoir discrétionnaire des autorités, l'outil de travail établi par Families for Freedom, intitulé « ARM toolkit », et évoque les stratégies vis-à-vis des médias à court et long terme. Y sont compris des stratégies sur comment travailler avec les médias, ICE, les élus locaux et les membres du congrès pour arrêter les expulsions dans les cas les plus méritants. (« ARM toolkit » p. 65)

<http://familiesforfreedom.mayfirst.org/files/Deport101-June2007ed-FIRMtraining.pdf>

7. Rendez-vous dans les centres de détention ou demandez à des **organisations religieuses** de s'y rendre et de pointer les manquements sanitaires et autres abus de détenus.
8. **Ecrivez, contactez ou essayez de rencontrer des membres du congrès et/ou le secrétaire du Homeland Security, Michael Chertoff**, en leur demandant d'enquêter sur le raid et de soulever certains problèmes spécifiques, comme les comportements racistes ou d'autres violations des droits civiques. Demandez à ce que les membres du congrès contactent le directeur local de ICE ou la sous-directrice de ICE (Julie Myers) pour répondre à ces questions. Voir ci-dessous pour les numéros à contacter.
9. Faites passer à d'autres organisations similaires et à la communauté une **lettre à signer**. Envoyez cette lettre à des élus et à des fonctionnaires hauts placés au département de la sécurité intérieure, tel que Michael Chertoff et au bureau des droits civiques et des libertés publiques.
  - La lettre doit contenir des informations détaillées et spécifiques sur toutes violations de droits civiques, abus ou souci concernant des soins médicaux ou l'accès des avocats ou des familles aux détenus.
  - Envoyez la lettre à : (1) Secretary Michael Chertoff, US Department of Homeland Security, Washington, D.C. 20528, (2) Department of Homeland Security, Mail Stop #0800, Office for Civil Rights and Civil Liberties, Washington, D.C. 20528
10. **Faites pression et collaborez avec les consulats et les ambassades** et voyez si eux peuvent obtenir des informations de la part de ICE, peuvent vous aider en ce qui concerne les demandes que vous formulez à ICE et si ils sont prêts à participer à des actions juridiques pour protéger leurs ressortissants. Par exemple, dans le Massachusetts, un consulat s'est joint à l'action juridique fédérale demandant que soient établies les responsabilités concernant des violations de droits civiques commises lors d'un raid.
11. **Etablissez un plan pour aider les familles dont les proches sont détenus**. Aidez les détenus et leurs familles à obtenir des médicaments, des couvertures, de l'argent pour une caution, des moyens de transport, de l'argent pour le loyer, des services de garde d'enfants. Travaillez conjointement avec des organisations locales ou religieuses pour mettre en place ce plan. Vous pouvez également aider à lever des fonds pour que de l'argent soit mis sur les comptes des détenus pour que ceux-ci aient accès aux besoins de premières nécessités.
12. **Prenez des photos et enregistrez les histoires de gens afin d'aider les efforts de défense futurs**.
13. **Engagez-vous sur un plan à long-terme**. Voir « plan de sécurité avant le raid : construire une communauté sûre pour immigrants ». [http://www.nationalimmigrationproject.org/ImmRightsRes/crkit\\_files/preraidsafetyplan.pdf](http://www.nationalimmigrationproject.org/ImmRightsRes/crkit_files/preraidsafetyplan.pdf)



## ANNEXE A : Questionnaire téléphonique : Questions à poser aux personnes victimes de raid/détenues

---

Date :

### Questions sur le raid

1. Où a eu lieu le raid ou l'arrestation ?
2. Comment saviez-vous qu'il s'agissait d'un raid d'immigration ?
3. Autres détails concernant le raid (lieu, nombre de personnes, uniformes des agents)
4. La police locale était-elle impliquée ? Comment le savez-vous ?
5. La personne arrêtée appartenait-elle à un syndicat ? Lequel ?
6. Quelle est la plus grande ville à proximité du lieu du raid ? (cela vous aidera à savoir quel bureau de l'immigration est concerné)
7. Avez-vous des informations sur la manière dont les gens ont été traités pendant l'arrestation ?

### Information personnelle sur la personne détenue

1. Nom complet de la personne détenue
2. Numéro « A »
3. Comment la personne qui appelle communique-t-elle avec la personne détenue ?
4. Savez-vous où la personne est-elle détenue ?
5. Savez-vous si la personne détenue a un avocat ? (Si oui, obtenez les informations le concernant)
6. Qui a des copies de ses papiers d'immigration s'il en existe ? (Demandez une copie de « L'ORDRE DE COMPARUTION ? ou l'ordre d'expulsion)
7. Que savez-vous du statut d'immigration de la personne détenue ?
8. Information pour contacter la personne passant le coup de téléphone (nom et numéros de téléphone)
9. Information pour contacter les membres de la famille (s'ils acceptent d'être contactés)
10. La personne détenue s'est-elle arrangée pour que quelqu'un s'occupe de ses enfants ou de d'autres membres de sa famille ?
11. La personne détenue a-t-elle déjà été arrêtée ou condamnée pour un crime ? Si oui, date, lieu, et détail sur l'infraction
12. Y-a-t-il déjà eu un ordre d'expulsion concernant cette personne ? Si oui, date, lieu et tribunal
13. Avez-vous des informations concernant un abus ou une violation de droits civiques ? (SOYEZ SPECIFIQUE)



## ANNEXE B : Conseils pour les personnes détenues qui appellent (Extraits de la brochure « Connaissez vos droits » faits par Families for Freedom)

- Une fois que vous êtes détenu par les autorités d'immigration, ne SIGNEZ RIEN qui vous ferait abandonner vos droits, lors d'une audience d'immigration devant un juge d'immigration ou concernant tout autre droit que vous avez. Il arrive parfois que les agents d'immigration vous donnent un **ordre de comparution** et vous demandent de signer des papiers dans lesquels vous abandonnez vos droits.
- Si vous avez déjà un ordre de comparution ancien, vous ne verrez pas un juge et pourrez être déporté immédiatement. Demandez à avoir un **ordre de réintégration d'expulsion**.
- Assurez-vous que votre famille a une copie de vos papiers d'immigration y compris votre **ordre de comparution**.
- Il vous sera assigné un **agent en charge de l'expulsion**. Sachez son nom et son numéro de téléphone.
- Si vous voyez un juge de l'immigration et que vous n'avez pas d'avocat, dites lui que vous avez besoin de plus de temps pour en trouver un. **N'admettez pas ou n'avouez aucune** des charges retenues contre vous. Ne rentrez PAS dans les détails de votre dossier. Tout ce que vous direz sera utilisé contre vous, même dans le pays où vous êtes né.
- Si vous pensez que vous allez être transféré dans un centre de détention loin de chez vous et que vous avez un avocat ici, celui-ci doit remplir et faxer un formulaire G-28 au département de la sécurité intérieure immédiatement. Ceci pourrait convaincre l'agent en charge de ne pas vous transférer.
- Si vous faites face à une expulsion automatique à cause d'un crime, consultez un avocat pénaliste sur le pour et le contre d'abandonner les poursuites, de faire appel ou de demander la réouverture de votre dossier. C'est très compliqué mais cela peut être votre seule chance d'éviter l'expulsion.

**Du matériel d'information est quelque chose de précieux pour quelqu'un qui se trouve en détention. Si vous avez du matériel juridique à envoyer, faites-le ! Si vous avez besoin d'envoyer quelque chose en express, vérifiez avec la prison que vous pouvez le faire afin que le courrier ne soit pas rejeté.**

### Documents juridiques pour s'aider soi-même

- Florence Immigrant and Refugee Rights Project a d'excellents outils pour pouvoir s'aider soi-même dans une procédure d'expulsion. <http://www.firrp.org/pubs.asp>
- Le site de Detention Watch Network a une bibliothèque de documents juridiques : [www.detentionwatchnetwork.org](http://www.detentionwatchnetwork.org)
- Families for Freedom : paquet sur les expulsions, [www.familiesforfreedom.org](http://www.familiesforfreedom.org)
- Si vous connaissez une organisation locale qui s'occupe de la défense de prisonniers, demandez-leur s'ils ont un paquet similaire.



## Annexe C : Reunir des documents et des informations (Quelques Idées)

**Durant le Raid :** Toutes informations sur des violations de droits civiques : noms des agents, heure, ce qui a été dit, noms des témoins. Soyez précis.

### **Au Bureau des Expulsions et au Tribunal :**

- Notice de comparution
- Dossier d'immigration complet
- Dossier criminel complet (peu importe le temps écoulé depuis la condamnation) : incluez la plainte et le jugement
- Réunissez les documents pour soutenir une demande de caution (si vous y avez droit). Vous devez démontrer que vous ne présentez pas un risque de fuite ou un danger pour la communauté
  - Lettres de soutien de membres de la famille
  - Photos des enfants et de la famille
  - Lettre de l'employeur expliquant les responsabilités, chronologie de l'emploi, et degré de satisfaction au travail
  - Impôts
  - Lettres provenant de membres de la famille, des membres de la communauté, de leaders religieux, montrant les liens avec la famille et la communauté et une opinion sur le fait que cette personne n'essayera pas de s'enfuir
  - Preuve de réhabilitation (par exemple, des lettres montrant que cette personne a complété des cours sur le management de la colère ou une lettre venant du conseiller de libération conditionnelle)
  - Preuve de service dans l'armée
  - Lettres de membres de la famille montrant la dépendance financière de la famille sur le membre détenu
  - Lettres d'amis, de la famille, de groupe religieux, d'élus, décrivant l'impact que la séparation aurait sur la famille et la communauté
  - Lettres de psychologues ou médecins montrant l'impact qu'une expulsion aurait sur la santé physique et mentale de la personne détenue
  - Preuve de propriété (voiture, maison...)
  - Dossier scolaire (si la personne est étudiante)
  - Liens avec la communauté
  - Remise de prix



### **En Detention :**

- Cahier de prison : donnant des informations sur comment remettre une plainte
- Les critères de détention et ce qui doit être fait ou pas (voir davantage en page 3)

